

LE VIOLON

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de 50 cents par année, inviolablement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit cents la douzaine. Toutes communications doivent être adressées comme suit :

LE VIOLON,
45, Place Jacques-Cartier,
MONTREAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTREAL, 2 AVRIL 1887



APOLOGUE

Un navire portant le pavillon d'une nation puissante sillonnait la mer depuis plusieurs années apportant à chaque voyage des trésors recueillis sur les rives de l'étranger. Jamais il n'était arrivé d'accident à ce navire, qui, malgré qu'il changât souvent de capitaine, avait un équipage admirablement discipliné.

Il avait, il est vrai, essuyé plusieurs tempêtes, mais sa noble carène n'avait aucunement souffert de la rage impuissante des flots.

Sa mâture était forte et bravait les efforts de la tempête.

Sa boussole ne se dérangeait jamais et son timonier ne donnait jamais de faux coups de barre.

Un jour, deux ou trois matelots désertèrent ce navire et armèrent en course un petit navire dans le but avoué de s'emparer du noble vaisseau et des richesses qu'il contenait.

Comme les déserteurs ne se sentaient pas assez forts pour risquer un abordage ils s'allièrent avec un écumeur de mer qui cherchait depuis longtemps une occasion de lancer ses grappins sur le grand navire.

Ils ressemblaient en plein océan le navire qu'ils cherchaient.

Ils tentèrent tous deux l'abordage. Le choc fut terrible. Les deux corsaires lancèrent leurs grappins retenus à leurs basses vergues et arrêtaient la course du navire.

A l'aide d'une corde lancée de leurs passavants ils se tinrent collés à ses flancs. La corde fut assez forte pour leur donner la victoire.

Les corsaires une fois en possession du bâtiment qu'ils convoitaient depuis si long temps jetterent par dessus bord les officiers et les marins les plus compétents. Qui ne fut pas leur déception lorsqu'en fouillant la cale ils n'y trouvèrent aucun vestige des trésors qu'ils cherchaient. Le navire était allé en allant vers les ports étrangers qui lui fournissaient ses richesses.

Les forbans pour se consoler ouvrirent la soute aux provisions et commencèrent une hideuse orgie. Chacun se disputait une part des vins et des viandes. Corsaires contre corsaires ne font pas leurs affaires. Les couteaux furent tirés et le sang coula des deux côtés. Dans la mêlée on brisa la boussole et on détruisit les cartes.

Deux des forbans se disputèrent l'autorité et l'équipage devint séditionnel. Les uns veulent hisser un pavillon rouge et les autres un pavillon blanc.

Ce qui se passa sur ce navire ne vous représente-t-il pas, lecteurs, la situation actuelle de la province de Québec.

E. SOPE.

CORRESPONDANCE DE LA DÉBAUCHE.

Québec, 28 mars 1887.

M. le Rédacteur,

Je t'écris à la hâte aujourd'hui, parce que j'arrange mon butin pour retourner en Angleterre et en France. J'ai des choses très intéressantes à conter aux amis des vieux pays.

D'abord, il faudra que je voie la bourgeoisie pour lui conseiller de prendre Johnny comme premier boss de son chantier à Bytown, parce qu'il est temps, d'après moi, de donner cette belle place à un vrai Canayen.

Ensuite, je me rendrai à Paris, où je verrai le général Boulanger. Je lui demanderai ce qu'il pense d'un chevalier de la légion d'honneur qui va trinquer avec les Prussiens, le jour de la fête de l'empereur Guillaume.

Avant de partir pour l'autre côté, je te dirai qu'il se passe aujourd'hui des choses bien sussempissemastiques. L'avocat de St. Jean a fait une troisième tripe à Bytown et il est revenu à Québec pour la quatrième fois. Il paraît que son affaire n'avance pas comme il le désire.

Langevin est arrivé à l'hôtel St. Louis samedi. Dimanche, Mercier a profité de l'absence de ses amis qui étaient allés au sucre pour tailler une bavette avec le ministre des travaux publics. Il m'est impossible de te raconter tout ce qu'ils se sont dit.

Je sais que Mercier n'avait pas l'air d'être à la noce. Il a avoué qu'il n'était pas sur un lit de roses. Les vieux conseillers législatifs pourraient le mettre dans la fardache. Il prétend qu'il y a un tas d'écœurants parmi ses amis. Il comptait sur Deschêne, de Temisconata, et sur St-Hilaire, de Chicoutimi; mais ces deux pistolets-là lui ont joué un mauvais tour. Il croit qu'ils lui glisseront des mains comme deux anguilles. Mercier aurait dit à Langevin comme ça: Tenez, monsieur, je vous dirai franchement. Ce ne sont pas les crampons que je désire: j'aimerais à avoir une coalition avec vos amis, parce que je crois que je ne m'arrangerai jamais avec ceux de Chapleau. Vous êtes l'homme capable de me tirer d'affaire.

Langevin ne paraît pas disposé à accepter les conditions de Mercier. Il a branlé la tête d'un air de doute et il est reparti sans avoir donné des encouragements à Mercier.

Pour prouver que je ne te blague pas, voici ce qui a paru dans le *Monde* de samedi dernier:

« Sir Hector est parti ce matin pour Québec où l'appelle le règlement de questions politiques de la plus haute importance. »

Dans tous ces cas, je te prédis, mon cher rédacteur, que dans quelque temps il se passera de drôles de choses dans le conseil législatif.

Le conseil, c'est du vrai poison pour l'administration Mercier.

Tout à toi,

L. ADÉBAUCHE.

LOTÉRIE NATIONALE

\$30,000

DE PRIX SERONT TIRÉS

LE 20 AVRIL 1887

PRIX DU BILLET, \$1.00

Pour obtenir billets, informations, etc., s'adresser au secrétaire.

S. E. LEFEBVRE,

19 rue St-Jacques.

Une bonne annonce cueillie dans un journal d'outre-Rhin:

« Fritz X... ancien comptable, demande une place de caissier. »

« Il est affligé de deux jambes de bois: sécurité pour les patrons. »

Madame Gibou et madame Pochet sortent du sermon:

— Cette grande Babylone, à laquelle notre incomparable prédicateur a donné son paquet, savez-vous qui ça peut être ?

— Ça doit être la bonne du percepteur. Il n'y a qu'elle d'aussi grande que ça.

DIORAMA MÉS-ECLAIRS

Ce que l'on dira de nos contemporains au XXIème siècle.

(Suite.)

ARCHAMBAULT

naquit dans un village obscur du comté de Terrebonne qui a toujours été considéré comme le berceau de cette nombreuse famille. Après avoir terminé ses études, il s'engagea dans le premier détachement des zouaves pontificaux. A son retour de Rome, il entra dans la pédagogie et fonda l'école polytechnique du Plateau. Lorsqu'il eut placé cet établissement sur des bases durables, il se livra avec ardeur à l'étude de la photographie. Il ouvrit sur la rue Notre-Dame un atelier qui rivalisa avec celui des Notman pour la fidélité et le fini élégant de ses portraits. Plus tard, il étudia le droit et se fit recevoir membre du barreau de Montréal. Il s'illustra dans sa carrière d'avocat par son éloquence véhémement, emportée et incisive. Il épousa la cause nationale en 1881, et fut nommé conseiller législatif. Il mourut vers l'année 1918.

ROY

appartenait à une ancienne famille de Boucherville. Fonda une des plus grandes maisons commerciales franco-canadiennes de la rue St. Paul. Cette maison fut longtemps connue sous la raison sociale de Adolphe Roy & Cie. Lorsqu'il se vit en possession d'une fortune assez rondelette, Roy renonça au commerce pour entrer au barreau. Il s'acquiesça une grande popularité dans la cour de Police et la cour du Recorder. Il connaissait tous les secrets du dédale de la procédure. Il avait tellement approfondi ses études légales, qu'il ne tarda pas à être nommé conseiller de la Reine. Il fut nommé avocat de la Corporation de Montréal, et plus tard conseiller législatif. Sur ses vieux jours il fut élu échevin, fonction qu'il n'exerça que pendant trois années. Le vote populaire du quartier Ste. Marie le fit rentrer dans la vie privée pour le punir d'avoir fait partie du bureau de santé pendant la grosse picote de 1885-86.

Il consacra ensuite ses loisirs à des spéculations sur la propriété foncière, spéculations qui furent des plus heureuses.

En 1913 sa belle âme était mûre pour le ciel, et il expira entouré de toutes les consolations de l'Eglise.

DEROME

fit un cours complet d'études classiques au collège de Montréal et débuta l'enseignant. Voulant mettre à profit ses talents littéraires il accepta les fonctions de reporter sur plusieurs journaux. Il ne tarda pas à se dégouter de cette carrière ingrate et il tenta fortune dans le métier de boucher.

Il devint populaire parmi les restaurateurs dont les clients ne pouvaient savourer d'autres viandes que celles qui sortaient de son étal.

Après s'être assuré une jolie fortune dans la boucherie il investit un capital considérable dans la librairie.

Il s'associa avec M. Cadieux pour conduire ce commerce qui devint très prospère, grâce au patronage du clergé. La librairie de Cadieux et Derome était sans contredit la plus populaire à Montréal en 1887.

M. Derome appartenait à plusieurs congrégations religieuses et vivait éloigné des pompes du siècle, surtout des pompes à bière.

Il a été appelé le Mécène du Canada à cause de la protection puissante qu'il donna aux artistes de son temps. En 1877, ce fut lui qui fournit à MM. Prumé et Calixa Lavallée les moyens nécessaires pour faire représenter le grand drame lyrique de *Jeanne d'Arc*.

Derome est mort regretté de tous ses concitoyens dans la première décennie du XXème siècle.

Nous tenons à avertir nos correspondants que nous ne pouvons pas publier toutes les correspondances et surtout celles qui ne portent pas de nom responsable.

Coups d'Archet

M. le curé de Ste. Scholastique est un admirateur enthousiaste de l'*Etendard*. On nous assure que, dernièrement, il écrivait à M. le curé de St-Augustin: « Vous avez une belle cure qui doit vous rapporter de jolis revenus. Je vous conseillerais fortement de souscrire une centaine de piastres pour assurer l'existence de l'*Etendard*. »

M. le curé de St-Augustin aurait répondu: « Je viens de renvoyer l'*Etendard*. Comme catholique, je crois qu'il est de mon devoir de ne pas lire ce journal. »

C'est le G. V. Trudel qui en a eu un nez lorsque cette nouvelle lui est parvenue!

L'*Etendard* a fulminé, samedi dernier, contre nos autorités municipales qui exécutent des travaux de voirie les jours de fête d'obligation.

Le G. V. Trudel se scandalise pour si peu! Que dirait-il si des gamins déposaient la veille d'une fête une charogne près de sa fameuse tour de la rue St. Jacques? Ne serait-il pas content de voir enlever cette puanteur par les employés de M. Mann, dans la soirée d'un jour férié.

— Que je trouve le temps du carême long et ennuyeux!

— Bah! faites comme moi et vous le trouverez bien court, je vous assure.

— Et comment vous y prenez-vous?

— Je fais un billet promissoire payable à Pâques!

On est à table.

Un monsieur se penche vers le maître de la maison et lui fait observer qu'on est treize convives.

— Je le sais, répond celui-ci.

— Et cela te vous fait rien, vous n'êtes donc plus superstitieux?

— Si, toujours, et c'est bien pour cela que je suis tranquille. On prétend que quand on est treize à table, la personne la plus âgée doit mourir dans le courant de l'année.

— Eh bien?

— Eh! parbleu! C'est ma belle-mère que je n'ai pas manqué d'inviter.

Dans un dîner de noces, un avocat est appelé à prononcer un speech d'usage. Faisant allusion au marié qui est un veuf, il se tourne vers sa nouvelle femme:

— La conduite passée de votre mari est pour vous une garantie de bonheur en ménage et, connaissant vos excellentes qualités de cœur, je puis en ce jour vous prédire l'heureux sort de celle qui a déjà si noblement partagé son existence...
Tableau!

On parlait de la banalité des éloges que les articles nécrologiques décernent indistinctement à tous les défunts.

— C'est drôle, remarquait quelqu'un, tant qu'on est *monsieur un tel*, on a tous les défauts. Dès qu'on devient *feu un tel*, on a toutes les qualités.

— Parbleu! le proverbe l'a dit: le *feu* purifie tout.

Une dame de la rue St-Denis disait l'autre jour à une de ses amis:

— Mon mari qui est à Boston m'a envoyé une grosse tortue par express. Je voudrais savoir s'il est permis de manger de la tortue un jour maigre.

— Certainement, non, ma chère, on dit qu'il y a trois espèces de viandes dans la tortue, il y a du poisson, du bœuf et de la volaille.

Au bureau du Vermont Central:
Le *passager*. — Je voudrais avoir deux lits dans le Pullman. Je vais à Boston.

L'*agent*. — Donnez moi, s'il vous plaît, le nom et l'adresse de la personne à qui vous voulez que l'on envoie les cadavres.

Dans un bureau de rédaction.

Le *traducteur*. — Voici deux dépêches de Londres, l'une dit que la guerre est inévitable et l'autre que la paix est maintenant assurée. Laquelle doit-on publier?

Le *rédacteur*. — Qu'est-ce que disaient les dépêches d'hier?

Le *traducteur*. — Elles annonçaient la guerre.

Le *rédacteur*. — En ce cas publiez la paix aujourd'hui. Nos lecteurs aiment à avoir de la variété.

Le vent change, les ministères changent, l'opinion publique change, mais le Vrai Brazeau ne change jamais. Il est toujours le roi invincible du bon marché. Les coups qu'il porte à la concurrence sont foudroyants. Quel est le marchand de Montréal qui peut comme lui vendre des vrais cigares crème de la crème valant 10 cts pour 5 cts, Cable 3 cts, Mongos 4 cts, Noisy Boys et Progress 3 cts. Syndicate 2 pour 5 cts. On trouvera toujours le Vrai Brazeau au No. 47 rue St-Laurent.